



• BIO DE PROVENCE •
ALPES • CÔTE D'AZUR
Les Agriculteurs BIO de PACA

FORMATION

Le COMPORTEMENT des RUMINANTS & la RELATION HOMME-ANIMAL

Par Marie-Christine Favé, Vétérinaire spécialisée en élevage et environnement,
conseillère auprès des éleveurs depuis 15 ans sur le comportement animal et la
relation homme-animal.



**Jeudi 7 décembre 2017
& jeudi 25 janvier 2018
à Arles (13)**

Cette formation propose aux éleveurs de connaître les besoins et indicateurs comportementaux des ruminants. Ceci pour leur permettre de réajuster les pratiques d'élevage avant que le déséquilibre s'exprime par la maladie ou le comportement dévié parfois responsable d'accidents graves.

Cette formation s'adresse aussi bien aux éleveurs nouvellement installés qu'à ceux qui ont déjà une expérience avec les animaux.

Programme

Première journée : le 7 décembre

9h00-12h30	Biologie et physiologie du comportement animalier. Codes de vie des animaux ruminants. La structure sociale des troupeaux ruminants. Ethologie des principales périodes de la vie des ruminants.
12h30-14h00	Pause déjeuner sur place : Prévoir votre pique-nique. Bio de PACA fournira les boissons chaudes (thé & café).
14h00-17h30	Applications pratiques avec les troupeaux de l'exploitation : apprendre à observer les ruminants, comprendre leurs comportements, percevoir les signes comportementaux des animaux et anticiper.

Seconde journée : le 25 janvier

9h00-12h30	Perception de l'environnement par les ruminants. Les modes de relation entre animaux et avec les humains. Améliorer la confiance et la sécurité respectives de l'homme et des animaux.
12h30-14h00	Pause déjeuner sur place : Prévoir votre pique-nique. Bio de PACA fournira les boissons chaudes (thé & café).
14h00-17h30	Applications pratiques avec les troupeaux de l'exploitation : comprendre la relation homme-animal, interagir avec les ruminants dans la confiance et la sécurité, apprendre à identifier les initiatives des animaux utiles pour nos interactions avec eux.

Informations pratiques

LIEU : Manade Plo, Domaine de Pontevès - Le Sambuc - 13 200 Arles

DATE – DUREE : 2 journées, les jeudi 7 décembre 2017 et 25 janvier 2018

HORAIRES : 9h00 – 17h30

REPAS : Prévoir votre pique-nique. Bio de PACA fournira les boissons chaudes (thé & café).

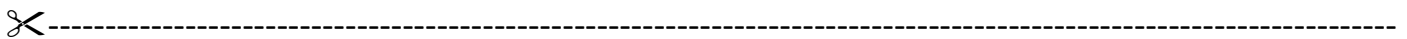
TARIFS : ● **Gratuit** pour les agriculteurs éligibles aux fonds VIVEA et les candidats à l'installation (fourniture obligatoire d'une attestation ORIGINALE produite par un Point Accueil Installation ou un CEPPP)
● **175 € /jour** pour les agriculteurs non éligibles aux fonds VIVEA et pour les salariés (possibilité de prise en charge par les fonds de formation professionnelle OPCALIM, FAFSEA,...)

INSCRIPTION : votre inscription ne sera effective qu'à réception de votre **bulletin d'inscription avec versement d'un chèque de 50 € d'arrhes**. Votre chèque ne sera encaissé qu'en cas d'absence de votre part, sans nous avoir prévenu, au plus tard 10 jours avant la date de la formation.

SERVICE DE REMPLACEMENT : vous pouvez vous faire remplacer lors de la formation elle-même ou dans les 3 mois qui suivent la formation. Contacter votre antenne départementale pour le Service de Remplacement sur : www.servicederemplacement.fr.

UNE ATTESTATION DE FORMATION vous sera délivrée à la fin des deux journées

Pour plus d'informations vous pouvez contacter Anne-Laure DOSSIN au 04.90.84.43.64 / 06.01.74.63.30
par mail à : annelaure.dossin@bio-provence.org



Bulletin d'inscription

Le comportement des ruminants et la relation homme-animal

Coupon-réponse à retourner, accompagné de votre règlement **avant le 15 novembre 2017**
par courrier à : Bio de PACA – 255 chemin de la Castelette – BP 21284 – 84911 Avignon Cedex 09

NOM Prénom : Exploitation :

Adresse :

Email :

Téléphone : Date de naissance :

Statut :

- Je suis éligible VIVEA (agriculteur à jour de ses cotisations MSA ou candidat à l'installation pouvant fournir une attestation ORIGINALE) : je joins un chèque de 50 € d'arrhes
- Je suis non éligible : je joins un chèque de 350 € correspondant au règlement des deux journées
- Je suis salarié : je joins un chèque de 350 € (prise en charge possible par OPCALIM ou FAFSEA)

Règlement : Merci d'adresser votre chèque d'arrhes (50 € pour les contributeurs VIVEA) ou de règlement (350€ pour les personnes non éligibles à VIVEA) à l'ordre de **Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur**

➔ Vous recevrez un mail de confirmation de votre inscription en retour

Cette formation bénéficie du soutien financier du VIVEA

